



PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

## **Label Information Jeunesse Éléments constitutifs du dossier de renouvellement du Label**

### **Bilan Triennal**

La demande de renouvellement du label Information Jeunesse d'un Point Information Jeunesse ou d'un Bureau Information Jeunesse devra être présentée à la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports de votre département qui la transmettra à la commission régionale de labellisation.

Le dossier de demande de renouvellement devra comprendre les éléments suivants :

#### **1. Identification du porteur de projet et état des lieux**

##### ■ IDENTIFICATION

- Coordonnées de la structure
- Nom et fonction des personnels y travaillant
- Place et statut du PIJ/BIJ au sein de la structure support (organigramme...)

##### ■ DEONTOLOGIE

- Rappel de la déontologie de l'information jeunesse : comment est appliquée la charte ? (notamment en terme d'atouts et de difficultés), quelles sont les réponses concrètes à la question du respect de l'anonymat ? (notamment au sein des services).

##### ■ ETAT DES LIEUX : RAPPEL DU CONTEXTE DE LA CREATION DE LA STRUCTURE

- Des problématiques rencontrées par la population jeunes du territoire
- De la politique de jeunesse mis en œuvre sur territoire
- Des finalités et/ou objectifs généraux de la structure
- Des Modalités de fonctionnement espaces, outils et services mis à disposition (tableau synthétique)
- Des modalités d'évaluation initialement prévues

#### **2-Bilan et synthèse**

##### ■ DIAGNOSTIC LOCAL

Il concerne notamment les usagers et la demande potentielle, en terme :

- d'analyse des particularismes locaux de la population,
- d'analyse de l'implantation de la structure au plan local,
- des partenaires présents sur le territoire,
- des demandes du public du quartier (usagers ou non du PIJ/BIJ),
- de la complémentarité du service avec la structure support, etc.

#### ■ ANALYSE DU PUBLIC ET DES BESOINS IDENTIFIES

- A partir des données extraites du socle commun de la grille de fréquentation dresser un bilan détaillé du public accueilli et/ou bénéficiant des services proposés par la structure.  
(Préciser le % de jeunes accueilli par rapport à la population jeune de la ville.)
- Bilan quantitatif global de la fréquentation par secteurs et types de public accueilli (à mettre en perspective avec le diagnostic)
- Comparaison des évolutions des demandes par secteur et par types de publics (mettre en perspectives avec les nouveaux outils et services proposés)

#### ■ BILAN DES ACTIONS REALISEES

- Bilan des actions réalisées, impulsées ou non par la structure et de la documentation réalisée (notamment : évaluation par rapport aux objectifs, évaluation du partenariat et du public nouveau sollicité)

#### ■ BILAN DES MOYENS

- Bilan des moyens utilisés et à disposition : recrutement des personnel, locaux, fonds documentaires, nouvelles acquisitions, matériel informatique (envisager également les conditions d'utilisation)
- Bilan des formations suivies par les professionnels.
- Budget de fonctionnement de la structure
- La structure a-t-elle utilisé le référentiel de bonnes pratiques « guide AFNOR » ?
- Cet outil a-t-il permis à la structure d'améliorer la qualité des services rendus.

#### ■ BILAN DU PARTENARIAT

- Analyse et bilan de l'investissement au sein du réseau, de l'apport de la vie de réseau et (éventuellement) de l'apport du label
- Analyse et bilan du partenariat (institutionnel ou par actions), de son évolution qualitative et quantitative.
- Le service public de l'orientation a-t-il contribué à nouer et/ou à développer de nouveaux partenariats

#### ■ IMAGE ET COMMUNICATION

- Analyse des outils et méthodes de communication
- Remarques concernant l'appropriation par les usagers et partenaires des lieux, espaces et outils de la structure. Analyse (éventuellement de son image auprès du public).

#### ■ SYNTHESE

- Ecart constatés par rapport au projet présenté lors du renouvellement.
- Evolutions de la structure envisagées.

### 3-Perspectives pour les trois prochaines années

1-Pourquoi souhaitez-vous demander le renouvellement du Label IJ ?

2-Perspectives en matière :

- d'objectifs éducatifs
- d'accueil et d'accompagnement du public
- de politique de jeunesse mis en œuvre sur territoire
- d'actions et de thématiques
- de modalités de fonctionnement espaces, outils et services mis à disposition (tableau synthétique)
- de modalités d'évaluation

#### **Annexes**

1° Organigramme de la structure

2° CV de l'équipe

3° Délibération du conseil municipal

4° Plan de la ville avec localisation de la structure

5° Photos de la structure (intérieur et extérieur)

6° Dossiers de presse

7° Plaquette de présentation de la structure